



AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉMOLITION 525, avenue Notre-Dame

AVIS est par les présentes donné ce qui suit:

1. Le **17 décembre 2024, à compter de 19 h, au 81, rue Hooper, à Saint-Lambert**, le comité de démolition statuera sur une demande de permis de démolition pour l'immeuble situé au **525, avenue Notre-Dame** à Saint-Lambert;
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière au 2035, avenue Victoria à Saint-Lambert ou à l'adresse courriel greffe@saint-lambert.ca;
3. Tout intéressé souhaitant se prononcer pourra prendre la parole lors de la séance du **17 décembre 2024**.

Donné à Saint-Lambert, ce 29 novembre 2024.

Comité de démolition